

Publié le 26 juin 2018

## Qui veut définir la Banque des territoires ?

Que vous manque-t-il pour réussir vos projets ? C'est autour de cette question que la Caisse des dépôts, via sa nouvelle Banque des territoires, vous invite à définir la future structuration de l'offre jusqu'au 6 juillet. A vos crayons !



Dès son lancement, la Banque des territoires souhaite mettre l'ensemble des acteurs publics et privés agissant au quotidien dans les territoires au cœur de son projet au travers d'une **concertation en ligne**.

La concertation se structure en 4 parties : territoires durables, connectés, inclusifs et attractifs, et se décline à chaque fois en 4 questions ouvertes.

Ouverte jusqu'au 6 juillet, la consultation est accessible sur le site [concertation.banquedesterritoires.fr](https://concertation.banquedesterritoires.fr), et permet d'aborder en 5 minutes les attentes des Entreprises publiques locales envers la Banque des territoires !

Par Audrey GOURRAUD